



Réunion du 23 septembre 2019

Président : M. FOREST Jean Louis
Secrétaire : M. MAZOYON Maurice
Représentant des clubs : M. MAGNIN André
Représentant du Comité Directeur : M. VIDRY Francis
Membre : M. SIDONI Serafino
Absent excusé : M. ARTAUD Pascal

CLUBS EN INFRACTION AU 1^{er} SEPTEMBRE 2019

- District 1

533556 CHATEAUNEUF : 1^{ère} année d'infraction

- District 2

517776 St JOSEPH St MARTIN : 2^{ème} année d'infraction
518059 BRIENNON : 1^{ère} année d'infraction
551381 ECOTAY MOINGT : 1^{ère} année d'infraction
590363 CHAMPDIEU MARCILLY : 1^{ère} année d'infraction

- District 3

504768 NOIRETABLE : 2^{ème} année d'infraction
504838 JONZIEUX : 2^{ème} année d'infraction
528189 MABLY : 2^{ème} année d'infraction
534263 St CYR les VIGNES : 3^{ème} année d'infraction
545699 COUZAN : 2^{ème} année d'infraction
563598 AJ CHAPELLOIS : 4^{ème} année d'infraction

- District 4

538613 OUCHES : 1^{ère} année d'infraction
548879 ASTREE : 3^{ème} année d'infraction
550398 MAYOTTE : 1^{ère} année d'infraction
504676 ASPTT St ETIENNE : 1^{ère} année d'infraction
580991 MONTS DU FOREZ : 4^{ème} année d'infraction
582734 St ETIENNE SUD : 1^{ère} année d'infraction
504233 CHARLIEU : 2^{ème} année d'infraction

- District 5

520065 LES NOES : 4^{ème} année d'infraction
525333 St VICTOR SUR LOIRE : 2^{ème} année d'infraction
525863 CORDELLE : 4^{ème} année d'infraction
527609 MOULIN CHERIER : 4^{ème} année d'infraction
527615 VILLERS : 2^{ème} année d'infraction
530049 CUZIEU : 1^{ère} année d'infraction
553078 REGNY : 4^{ème} année d'infraction
560271 OLYMPIQUE DU FOREZ : 1^{ère} année d'infraction
531808 NOLLIEUX : 4^{ème} année d'infraction
582347 SORBIERS GRAND QUARTIER : 1^{ère} année d'infraction



COMMISSION STATUT ARBITRAGE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

- Dossier ROANNE PARC : suite à votre courrier du 29 Aout 2019, vous avez droit à 6 joueurs mutés par équipe.
- Dossier PRUNET Gaspard : Accord pour représenter LES NOES pour la saison 2019/2020
- Dossier MAKHLOUF Nassim : arbitre sans appartenance jusqu'au 01/07/2021
- Dossier MATOUSSI Mehdi : arbitre sans appartenance jusqu'au 01/07/2021
- Dossier BESSAA Faissal : accord pour représenter le FC St ETIENNE pour la saison 2019/2020
- Dossier DEMIREL Muhamet : arbitre sans appartenance jusqu'au 01/07/2020 (rappel du PV de septembre 2018)
- Dossier DUCHEZ Thierry : accord pour représenter MONTROND pour la saison 2019/2020
- Dossier DAOUDI Hamid : arbitre sans appartenance jusqu'au 01/07/2021
- Dossier CARDOSO Georges : arbitre sans appartenance jusqu'au 01/07/2021
- Dossier WAFACK Hubert : arbitre sans appartenance jusqu'au 01/07/2021
- Dossier PEDEN LEBRINI Yanis : transmis à la Ligue pour validation
- Dossier PHILY Byron : transmis à la Ligue pour validation
- Dossier SYLVESTRE Roland : pris note de votre démission du corps arbitral au 3 juillet 2019
- Dossier DI MARCO Mehdi : pris note de votre démission du corps arbitral au 26 aout 2019